



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur la débâcle de la France lors des mondiaux d'athlétisme et les JOP24

Question écrite n° 11151

Texte de la question

M. Julien Odoul appelle l'attention de Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur la débâcle historique de l'équipe de France lors des championnats du monde d'athlétisme qui se sont tenus à Budapest du 19 au 27 août 2023. En effet, la France n'a décroché qu'une seule médaille (argent) lors du relais 4x400m. À un an des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ces résultats sont non seulement inquiétants, mais témoignent d'un niveau global insuffisant et d'un manque de préparation. Depuis 1983, année des premiers mondiaux d'athlétisme, la France a toujours compté au moins dix finalistes à quatorze reprises. Les pires résultats enregistrés étaient à Helsinki en 1983 et à Doha en 2019 avec seulement six finalistes. Si rien n'est fait en 2024 pour « SES » jeux, la France pourrait signer l'une des pires contre-performances de son histoire olympique. L'athlétisme est pourtant une discipline phare des jeux Olympiques, si ce n'est la plus suivie par le grand public à l'international. Si certains, optimistes, évoquent la possibilité d'un « avantage maison » qui bénéficierait aux athlètes français lors des JOP24 à Paris, il faut surtout y voir un problème structurel, un déficit d'investissement et une politique sportive quasi inexistante. Déjà en 2021, le président de la Fédération française d'athlétisme pointait « la déroute de l'athlétisme français » en dénonçant, entre autres, une crise de « gouvernance ». Dans le même temps, le Président de la République, à l'issue des JO de Tokyo en 2021, sermonnait les athlètes qu'il considérait « pas au niveau » et les invitait à « faire beaucoup plus dans trois ans [lors des JOP24] », tout en proposant un plan pour les équipements sportifs de proximité. Plusieurs champions du monde tricolores, dont Teddy Riner, s'étaient empressés de lui répondre qu'il « aurait fallu investir déjà sept ans en arrière dans le sport, massivement » et qu'il était peut-être un peu tard pour être au niveau en vue des JOP24. Deux ans après, le bilan global est toujours affligeant. Dans un entretien accordé à France info sport, l'ancien champion du monde du 400 m haies, Stéphane Diagana, insiste sur la nécessité de changer de système afin de « remédier au manque de médailles françaises » en athlétisme. Il pointe des dysfonctionnements structurels et notamment l'absence de politique publique en faveur du sport ainsi que sa promotion dès le plus jeune âge. Aussi, faute de moyens, il est à déplorer un manque cruel d'accompagnement et de soutien aux athlètes, qui pour certains, ne peuvent se consacrer pleinement à leur discipline sportive. Le manque d'investissement public et d'entretien des infrastructures sportives, notamment des pistes d'athlétisme, combiné à une faible promotion de la pratique sportive, explique également la perte d'intérêt des jeunes pour ces disciplines et une baisse de niveau sur le long terme. Bien que la France compte 300 000 licenciés en athlétisme, Stéphane Diagana explique qu'il y a une « érosion du nombre de pratiquants à partir des cadets ». Des cadets aux juniors, il est à constater une baisse de 30 % du nombre de licenciés. En clair, la place du sport est mise au second plan, pour les parents, mais également à l'école. Tous ces éléments, s'ils ne sont pas pris en compte, risqueraient de plomber le niveau des athlètes français. À un an des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, il est alarmant de constater que la France n'est pas au niveau et qu'elle fait face à un manque de préparation en matière sportive, qui vient s'ajouter aux problèmes enregistrés pour l'organisation de cet événement qui devrait être une fête populaire et sportive. Pour toutes ces raisons, il souhaite connaître les mesures qu'elle envisage afin d'éviter un fiasco annoncé.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11151

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 septembre 2023](#), page 7870

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)